

Suspense

Le trésor enfoui à la Vallée épuise les chercheurs d'or

Depuis plus de deux mois, au moins 1500 personnes planchent sur les énigmes menant à une montre en or

Céline Duruz Textes
Florian Cella Photos

A l'abri dans une petite boîte en bois, cachée quelque part dans la vallée de Joux, dort encore le trésor. Depuis la mi-mai, plus de 1500 personnes - de Suisse, mais aussi de France et de Belgique - sont parties à sa recherche dans le cadre de la première chasse au trésor de Suisse permettant de découvrir le patrimoine d'une région. Seuls, en groupe ou en famille, tous

tentent de trouver son emplacement exact en décryptant les dix énigmes contenues dans le livre *Le trésor du temps*. «Pour le moment, personne n'a réussi à résoudre les énigmes, souffle Philipp Schweizer, fondateur de l'entreprise Label Vert, active dans l'événementiel, à la base de la chasse. On suit de près ce qui se passe via le forum internet officiel.»

Quête sur canapé

Tout dépendra de la sagacité des orpailleurs, qui peuvent avancer dans leurs recherches sans se lever de leur canapé. Cartes, ordinateurs et calepins entiers ont été noircis pour tenter de mettre la main sur le trésor - visible à l'Espace horloger du Brassus -, une montre de poche du



XIXe siècle en or jaune 18 carats, de la manufacture Louis Audemars, estimée à 40 000 francs (photo).

Leur tâche n'est pas simple, les énigmes visuelles et textuelles se révélant retorses. Un choix assumé par leur concepteur, qui veut garder l'anonymat et qui communique uniquement par e-mail sous le pseudo de Tom Adalbert: «Une précaution pour éviter les éventuelles tentatives de soustractions d'informations, explique-t-il. Le défi n'est pas tant d'écrire des énigmes difficiles, mais que leurs solutions puissent être trouvées par le commun des mortels, et qu'elles le soient

dans un délai raisonnable, de six à douze mois dans ce cas.» Après avoir collecté des infos sur la Vallée, son histoire, son patrimoine, et notamment la ruée vers l'or de la Dent-de-Vaulion, l'homme a réalisé les énigmes en deux petits mois. «Des cryptages demandant une bonne dose d'astuce. Elles sont abordables, il faut avoir le déclic, réussir à trouver les bonnes associations d'idées. C'est pourquoi les personnes se lançant dans la chasse aujourd'hui ont toutes leurs chances. Les questions posées sur le forum sont très pertinentes.»

Tom Adalbert en profite pour donner quelques conseils: «Il faut prendre les énigmes dans le bon ordre et ne négliger aucun de leurs éléments.» Il conclut sur un indice supplémentaire: «Grâce au fameux panorama, elle n'est de loin pas la seule à les avoir vus.»



Les accusés s'en étaient pris en mai à la bijouterie Christ, à Morges, et avaient été arrêtés presque aussitôt. PH. MAEDER-AR

Les casseurs à la voiture bélier s'expliquent

Le trio de Roumains pris en flagrant délit d'attaque d'une bijouterie, en 2013 à Morges, veut convaincre le Tribunal de La Côte de son amateurisme

Petit gibier ou casseurs professionnels? Pour le procureur Patrick Auberson, c'est clairement le second qualificatif qui convient au trio de Roumains jugé depuis hier par le Tribunal de La Côte, à Nyon. «Il ne s'agit pas de Pieds nickelés, mais d'une bande aguerrie de pros qui sillonnent l'Europe», considère le magistrat. Il a requis 40 mois de prison ferme pour le plus chargé des trois, et 30 mois, dont 15 avec sursis, pour chacun des deux autres.

Le 25 mai 2013, à 4 h 20 du matin, la bande fracassait la porte de la bijouterie Christ, à Morges, avec un gros 4x4 volé utilisé comme bélier. Les malfrats raffalaient pour plus de 120 000 francs de bijoux, ainsi que des montres pour une valeur indéterminée. Pris en chasse presque aussitôt par la police, ils percutaient un arbre, s'enfuyaient à pied et se faisaient prendre avec leur butin. Ils avouent que leur intention était de filer en France, d'où ils étaient venus la veille.

Face au tribunal, chevilles entravées, tenus à l'œil par six gendarmes, les trois hommes assurent qu'ils ne sont que des opportunistes qui volent pour nourrir leur famille en Roumanie.

«J'avais repéré cette bijouterie en traversant la Suisse, explique le plus jeune, âgé de 27 ans. Elle convenait, car il n'y avait pas de grillage devant la porte.» Fines lunettes, tout de noir vêtu, chaussures vernies, couturier de profession, c'est lui qui a brocolé les cagoules pour ses potes. C'est lui, surtout, qui vole pour la bande d'abord une Mitsubishi à La Cure, à deux pas de la frontière, la fait démarrer en pontant des câbles. Puis qui l'abandonne à Romanel-

sur-Morges après en avoir retiré les plaques. Il les fixera sur un Nissan Patrol trouvé sur un chantier naval, mis en marche avec un tournevis. Un SUV complètement fichu après leur fuite, ce qui fait le malheur de son propriétaire, dépourvu d'assurance casco. On connaît la suite.

Comme ses deux comparses en T-shirt et jean - un cousin âgé de 38 ans, sans profession, et un compatriote de 31 ans qui se dit électricien diplômé en Roumanie -, le couturier plaide l'ébriété. Une circonstance atténuante potentielle que le procureur balaie: «Leur casse nécessitait un sang-froid incompatible avec l'alcoolisation, et, s'ils avaient bu, les gendarmes qui les ont arrêtés les auraient fait souffler.»

«Il ne s'agit pas de Pieds nickelés, mais d'une bande aguerrie qui sillonne l'Europe»

Patrick Auberson, procureur

Accusé d'avoir soigneusement planifié l'affaire, l'homme aux souliers vernis réplique: «Si ça avait été le cas, nous n'aurions pas échoué.» Il est par ailleurs jugé pour le cambriolage d'une église en Suisse alémanique, en 2008, ce qu'il nie: «OK, je l'avais reconnu, mais aujourd'hui je ne me rappelle pas avoir fait une chose pareille.» On le soupçonne aussi d'avoir participé à un coup similaire à celui de Morges dans une bijouterie en Belgique deux semaines plus tôt, pays qui a demandé son extradition. Enfin, son casier judiciaire est long comme le bras, avec des condamnations dans différents pays d'Europe, notamment pour des casses de bijouteries. Le verdict sera rendu demain vendredi. **G.-M.B.**



«Il m'est arrivé de passer toute une soirée à tenter de décrypter des énigmes»

Raynald Brovarone, 37 ans, informaticien, Cottens

«J'ai acheté le livre dès le premier jour. J'aime bien les énigmes et le fait que la chasse se déroule dans une région que je connais bien. Au travail, j'essaie d'y consacrer une partie de ma pause de midi, tout en me limitant. Il m'est arrivé d'y passer toute une soirée. Vu que les énigmes sont complexes, cette quête n'est pas vraiment addictive, même si j'y pense souvent. Il m'est arrivé d'avoir une idée en voiture. Du coup, une fois à la maison, j'ai rapidement voulu la vérifier sur mon ordinateur,

essentiel dans mes recherches. Je pense que j'ai réussi à déchiffrer deux énigmes à 80%, mais c'est dur de savoir si on a trouvé la solution, il y a apparemment plusieurs niveaux de décryptage. Mais, depuis une semaine, ça devient compliqué, ma motivation est un peu retombée. J'ai donc décidé de ne pas prendre le livre pendant mes vacances. Ce n'est pas la valeur du trésor - très joli - qui me motive, je ne saurais pas qu'en faire à part le mettre dans un coffre ou le revendre. Je suis bien plus content de réussir à trouver des solutions.»



«Le fait que la quête ne doit durer qu'un an environ nous donne de l'espoir»

Yohan Bugnon, 28 ans, directeur commercial, et Laure, Morges

«On avance à six sur les énigmes, avec des amis et même les voisins. Chacun a son livre, on se retrouve une fois par semaine pour partager nos idées. L'ouvrage était même présent à notre mariage! Cette quête est vite chronophage. Les premiers jours, on a décortiqué les illustrations, ma femme a appelé l'Office du tourisme et a glané beaucoup d'informations. Comme on va souvent à la Vallée, on connaissait sept des dix lieux représentés dans

le livre. Tout est question de logique et être d'anciens scouts nous aide. Il m'est arrivé de passer quatre heures sur le forum de la chasse à échanger des informations, à dire les pistes qu'il ne fallait pas suivre. Le fait que la quête ne doit durer qu'un an environ nous donne de l'espoir. En France, elles se déroulent pendant des années. Que les concepteurs gardent des indices divulgués au compte-gouttes montre que le but est vraiment que la montre soit découverte. On ne joue pas pour la gagner, mais par envie de connaître les réponses.»

PUBLICITÉ

«Je dis NON...

...à une bureaucratie excessive et à un manque de transparence. Tous deux compromettent le progrès médical.»

Dr. Philipp Teubner
Directeur de
Hirslanden Cliniques
Cecil à Lausanne



Comité «Directrices et directeurs d'hôpitaux contre la caisse unique»
Weinholdenstr. 22, 8700 Küsnacht
www.les-hopitaux-disent-non.ch

L'initiative socialiste pour des primes maladie allégées a abouti

Le texte du PS vaudois demandant que le coût de l'assurance-maladie ne dépasse pas un dixième du revenu a récolté plus de 13 000 signatures

Le Parti socialiste vaudois (PSV) a déposé hier matin son initiative populaire cantonale «Pour alléger les primes d'assurance-maladie». Douze mille paraphes valables étaient nécessaires pour faire aboutir ce projet lancé en mars. Les socialistes en ont récolté près de 16 000, dont 13 432 validés.

Stéphane Montangero, président du PSV, et d'autres membres du parti, dont la conseillère nationale Rebecca Ruiz, ont remis au Canton les feuilles de signatures, symboliquement allégées par un



Le président du PSV, Stéphane Montangero (à g.), et Siegfried Chemouny, chef des droits politiques au Canton. J.-B. SIEBER/ARC

13 432

C'est le nombre de paraphes valables réunis par le PSV pour son initiative populaire

bouquet de ballons rouges. «Le paiement des primes ne doit plus être un fardeau aussi lourd pour les ménages vaudois, a déclaré Stéphane Montangero devant la presse réunie sur la place du Château, à Lausanne. Les gens en ont marre du système actuel. Ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Leurs préoccupations doivent être prises en compte rapidement, car il y a urgence.» L'initiative vise à subsidier les ménages

dont les primes d'assurance-maladie dépassent 10% du revenu disponible. Les socialistes évaluent le coût de ces subsides à 60 millions de francs par an; 40 millions seraient à la charge du Canton, et 20 proviendraient des Communes. S'il est accepté, le texte permettra de subsidier 30 000 Vaudois de plus. Théoriquement, une initiative doit être soumise au peuple au plus tard deux ans après son aboutissement.

Le PSV a encore relevé hier la complémentarité de son projet avec l'initiative fédérale «Pour une caisse maladie publique». Celle-ci permettra, assure le parti, de mettre un frein à l'explosion des primes, alors que le texte cantonal vise, lui, à protéger durablement les assurés vaudois contre les augmentations des primes. **G.S.**